



**AVIS À TOUS LES CRÉANCIERS/NOTICE TO CREDITORS**  
**ENVOI DE PREUVE DE RÉCLAMATION/TRANSMISSION OF PROOF OF CLAIM**

Nous vous informons que nous avons restructuré le traitement de nos preuves de réclamation. Nous vous encourageons à nous transmettre votre preuve de réclamation **par courriel ou par télécopieur** à l'adresse ci-dessous.

Please be advised that we are restructuring the management of our proofs of claim. We strongly encourage you to send your proof of claim **by email or by fax** to the following address.

Centrale/ Hub	Adresse/Address	No. de téléphone/ Phone no.	No. de télécopieur/ Fax no.	Adresse électronique/ Email
Commercial ouest/ West commercial	2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 415, Laval, QC, H7T 2P6	450-682-1115	450-910-1229	reclamationOuest@rcgt.com

Merci,

Thank you,

RAYMOND CHABOT INC.  
Syndic/Trustee

District de: Québec  
No. division: 18  
No. cour: 700-11-016285-167  
No. dossier: 41-2074932

FORMULAIRE 68

**Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers**

(paragraphe 102(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de 9150-3318 Québec inc.  
personne morale ayant fait affaires au 330, boul. Binette, dans la ville de Saint-Eustache, province de Québec, J7P  
5V5

original       modifiée

Avis est donné de ce qui suit :

1. 9150-3318 Québec inc. a déposé une cession le 8ième jour de janvier 2016, et le soussigné, Raymond Chabot Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli sera tenue le 28ième jour de janvier 2016, à 10:00, au bureau de Bureau du syndic - Laval, au 2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 415, Laval, Québec, H7T 2P6.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 11ième jour de janvier 2016, à Laval, Québec.

---

Raymond Chabot Inc.  
Syndic

District de: Québec  
 No. division: 18  
 No. cour: 700-11-016285-167  
 No. dossier: 41-2074932

FORMULAIRE 78

**Bilan — faillite d'entreprise**

(paragraphe 49(2), alinéa 158d) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de 9150-3318 Québec inc.  
 personne morale ayant fait affaires au 330, boul. Binette, dans la ville de Saint-Eustache, province de Québec, J7P  
 5V5

Originale  Modifiée

Au Failli:

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude ce formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 7ième jour de janvier 2016. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par le Failli)		
1.	Créanciers non garantis: voir liste A	\$93,670.18
2.	Créanciers garantis : voir liste B	\$1.00
3.	Créanciers privilégiés : voir liste C	\$7,277.39
4.	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D)	\$0.00
	pouvant être réclamées pour une somme de	\$0.00
<b>Total du passif</b>		<b>\$100,948.57</b>
<b>Surplus</b>		<b>\$0.00</b>

ACTIF (tel que déclaré et estimé par le Failli)		
1.	Inventaire	\$0.00
2.	Aménagements	\$0.00
3.	Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
	Bonnes	\$0.00
	Douteuses	\$0.00
	Mauvaises	\$0.00
	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	\$0.00
4.	Lettres de change, billets à ordre, etc. : voir liste F	\$0.00
5.	Dépôts en Institutions financières	\$0.00
6.	Espèces	\$0.00
7.	Bétail	\$0.00
8.	Machines, outillage et installation	\$0.00
9.	Immeubles et biens réels : voir liste G	\$0.00
10.	Ameublement	\$0.00
11.	REER, FERR, Assurances-vie etc	\$0.00
12.	Valeurs mobilières.(actions, obligations, débetures etc.)	\$0.00
13.	Droits en vertu de testaments	\$0.00
14.	Véhicules	\$0.00
15.	Autres biens : voir liste H	\$1.00
<i>Si le Failli est une personne morale, ajoutez:</i>		
	montant du capital souscrit	
	montant du capital payé	
	Solde souscrit et impayé	
	Estimation du solde qui peut être réalisé	
<b>Total de l'actif</b>		<b>\$1.00</b>
<b>Déficit</b>		<b>\$100,947.57</b>

Je, Simon Laliberté, de 9150-3318 Québec inc. de Saint-Eustache dans la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, au meilleur de ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de ses affaires en ce 7ième jour de janvier 2016 et indiquent au complet tous ses biens de quelque nature qu'ils soient, en sa possession et réversibles, tels que définis par l'article 67 de la Loi.

ASSERMENTÉ (ou DÉCLARÉ  
 SOLENNELLEMENT)  
 devant moi Laval, dans la province  
 de Québec,  
 ce 7ième jour de janvier 2016

Yannick Bourassa-Milot  
 Commissaire à  
 l'assermentation  
 pour la province  
 de Québec

Signature du Failli

Liste "A"  
**Créanciers non garantis**  
 9150-3318 Québec inc.

No	Nom du créancier	Adresse	Montant de réclamation
1	Agence du revenu du Canada - Trois-Rivières	2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières, Québec, Canada, G9A 4E9	\$0.00
2	Agence du Revenu du Canada (PPS)	Direction du recouvrement non fiscal, case postale 2517, London, Ontario, Canada, N6A 4G9	\$0.00
3	AOC & Cie Châteaux et Domaines	1691, St-Patrick, Montréal, Québec, Canada, H3K 3G9	\$1.00
4	Bélaire Direct	7101, rue Jean-Talon Est, bureau 300, Anjou, Québec, Canada, H1M 3T6	\$1,662.08
5	Bell Canada (commercial)	Groupe Insolvabilité - Affaire 1, Alexandre Graham Bell, Aile E 3, Verdun, Québec, Canada, H3E 3B3	\$91.34
6	Borduas Goineau CPA	338, chemin de la Grande-Côte, Saint-Eustache, Québec, Canada, J7P 1G1	\$2,874.38
7	Café Plus inc.	541, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache, Québec, Canada, J7R 7E6	\$175.96
8	Chase Payment	100, Consilium Place, suite 1700, Toronto, Ontario, Canada, M1H 3E3	\$1.00
9	Commission des normes du travail - Montréal	500, boulevard René-Lévesque Ouest, 26e étage, Montréal, Québec, Canada, H2Z 2A5	\$0.00
10	CSST - Laval	1700, boul. Laval, Laval, Québec, Canada, H7S 2G6	\$0.00
11	Distribières	8628, rue Lafrenais, Saint-Léonard, Québec, Canada, H1P 2B5	\$1,121.27
12	Domaine du Vieux Couvent	292, route 199, Havre aux Maisons, Iles de la Madeleine, Québec, Canada, G4T 5A4	\$716.80
13	Dubé Loiselle	583, rue Dufferin, Granby, Québec, Canada, J2H 0Y5	\$3,204.91
14	FCEI	630, boul. René-Lévesque O., bureau 2880, Montréal, Québec, Canada, H3B 1S6	\$1.00
15	Gaz Métro inc.	1717, du Havre, Montréal, Québec, Canada, H2K 2X3	\$1,616.03
16	Gestion Éric Trottier	642, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac, Québec, Canada, J0N 1M0	\$503.66
17	Groupe Cyr & Lyras	8, rue Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, Canada, J8C 2J4	\$3,267.68
18	Hector Larivée	1755, rue Bercy, Montréal, Québec, Canada, H2K 2T9	\$1,344.58
19	Honda Canada Finance Inc. - Etobicoke, Ontario	P.O. Box 57100, Etobicoke, Ontario, Canada, M8Y 3Y2	\$1.00
20	Hotte Expert	891, rue du Domaine, St-Jean-sur-Richelieu, Québec, Canada, J3B 2H5	\$258.69
21	Hudson Energy Canada	6345, Dixie Road, bureau 200, Mississauga, Ontario, Canada, L5T 2E6	\$1.00
22	Hydro-Québec	140, Crémazie Ouest, 1er étage, Montréal, Québec, Canada, H2P 1C3	\$1,377.62
23	Industrie Canada	Par voie de transmission électronique, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, Montréal, Québec, Canada, H3B 2G2	\$0.00
24	Jambec	380, boul. de L'industrie, Joliette, Québec, Canada, J6E 3Z3	\$670.26
25	Jolicoeur	4132, Parthenais, Montréal, Québec, Canada, H2K 3T9	\$108.61
26	Kara-Mel	9435, av. de Patrimoine Mondial, Québec, Québec, Canada, G2B 0A3	\$805.00
27	Laboratoires Choisy	390, boul. Saint-Laurent Est, C.P. 6, Louiseville, Québec, Canada, J5V 2L7	\$5,746.00
28	Le Grand	69, rue Émilien-Marcoux, Blainville, Québec, Canada, J7C 0B4	\$63.00
29	Les Fruits de Mer Frandon inc.	2701, Sabourin, Saint-Laurent, Québec, Canada, H4S 1M9	\$6,669.25
30	Les Immeubles BME inc.	21, rue Hubert-Gratton, Blainville, Québec, Canada, J7B 1V3	\$11,497.57
31	Microbrasserie du Lièvre	110, boul. Albiny Paquette, Mont-Laurier, Québec, Canada, J9L 1J1	\$1.00
32	Ministère du Revenu du Québec - Montréal	1600, René-Lévesque Ouest, 3e étage, secteur R23CPF, Montréal, Québec, Canada, H3H 2V2	\$0.00
33	Ministère du Revenu du Québec - Montréal	1600, René-Lévesque Ouest, 3e étage, secteur R23CPF, Montréal, Québec, Canada, H3H 2V2	\$5,372.55
34	Ministère du Revenu du Québec - Montréal	1600, René-Lévesque Ouest, 3e étage, secteur R23CPF, Montréal, Québec, Canada, H3H 2V2	\$14,689.56
35	Molson	1, Carlingview Drive, Toronto, Ontario, Canada, M9W 5E4	\$1.00
36	Odotrack	950, rue Michelin, 2e étage, Laval, Québec, Canada, H7L 5C1	\$924.37
37	Ordinacour RT	425, avenue Mathers, bureau 105, Saint-Eustache, Québec, Canada, J7P 4C1	\$1.00
38	Pierre Germain (laitier)	159, 29e Avenue, Bois-des-Filion, Québec, Canada, J6Z 4H8	\$1.00

7ième jour de janvier 2016

Failli

Date

Liste "A"  
**Créanciers non garantis**  
 9150-3318 Québec inc.

No	Nom du créancier	Adresse	Montant de réclamation
39	Plaisirs Gourmets	280, des Érables, local 602, Neuville, Québec, Canada, G0A 2R0	\$1,303.81
40	Québec Linge	4375, de Rouen, Montréal, Québec, Canada, H1V 1H2	\$409.72
41	RBC - Banque Royale du Canada - Visa	c/o Asset/BankruptcyHighway.com P.O. Box 57100, Etobicoke, Ontario, Canada, M8Y 3Y2	\$4,724.45
42	Régie des alcools, des courses et jeux du Québec	1, rue Notre-Dame Est, 9e étage, Montréal, Québec, Canada, H2Y 1B6	\$1,902.75
43	Resto Montréal	5010, rue Curie, Laval, Québec, Canada, H7W 4W5	\$1.00
44	Service Canada (trop versé assurance chômage)	200, boul. René Lévesque Ouest, complexe Guy Favreau Tour Ouest, Caisse régionale, 3e étage, Montréal, Québec, Canada, H2Z 1X4	\$0.00
45	Simon Laliberté	330, boul. Binette, Saint-Eustache, Québec, Canada, J7P 5V5	\$0.00
46	Stéphane Arseneau	9435, av. du Patrimoine-Mondial, Québec, Québec, Canada, G0B 0A3	\$1.00
47	Telus Mobiles	C.P. 11049, succursale Centre-Ville, Montréal, Québec, Canada, H3C 4Y5	\$1.00
48	Vidéotron S.E.N.C.	865, rue Ste-Catherine Est, 4e étage, Tour 3 Sud, Montréal, Québec, Canada, H2L 0E3	\$396.88
49	Villa Ravioli	11765, 4e Avenue, Montréal, Québec, Canada, H1E 3C2	\$359.78
50	Visa - Desjardins	425, av. Viger Ouest, Montréal, Québec, Canada, H2Z 1W5	\$19,799.62
<b>Total:</b>			<b>\$93,670.18</b>

\_\_\_\_\_  
 Failli

\_\_\_\_\_  
 7ième jour de janvier 2016

Date

Liste "B"  
 Créanciers garantis  
 9150-3318 Québec inc.

No	Nature de la réclamation Détails de la garantie	Date de la garantie	Montant de la réclamation	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non- garanti de la réclamation
1	Agence du revenu du Canada - Trois-Rivières 2250, rue St-Olivier Trois-Rivières, Québec, G9A 4E9		\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
2	Banque Royale du Canada C.P. 57100 Etobicoke, Ontario, M8Y 3Y2		\$1.00	\$0.00	\$0.00	\$1.00
3	Ministère du Revenu du Québec - Montréal 1600, René-Lévesque Ouest, 3e étage, secteur R23CPF Montréal, Québec, H3H 2V2		\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>Total:</b>			<b>\$1.00</b>	<b>\$0.00</b>	<b>\$0.00</b>	<b>\$1.00</b>

\_\_\_\_\_

Failli

\_\_\_\_\_

7ième jour de janvier 2016

Date

Liste "C"  
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.  
9150-3318 Québec inc.

No	Nom du créancier Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
1	Salaires et vacances à payer 2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 415 Laval, Québec, H7T 2P6			\$7,277.39		
<b>Totals:</b>				<b>\$7,277.39</b>		

---

Failli

---

7ième jour de janvier 2016

Date

Liste "D"

Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

9150-3318 Québec inc.

No	Nom du créancier ou du réclamant, Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
<b>Total:</b>					

\_\_\_\_\_  
Failli

\_\_\_\_\_  
7ième jour de janvier 2016

Date

Liste "E"  
Créances payables à l'actif  
9150-3318 Québec inc.

No	Nom du débiteur, Adresse et occupation	Nature de la dette, Folio du grand livre ou autre livre portant détails, Détails des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance	Bonne Douteuse Mauvaise	Date de créance	Évaluation du produit
<b>Total:</b>					

---

Failli

---

7ième jour de janvier 2016  
Date

Liste "F"

Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

9150-3318 Québec inc.

No	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant, Adresse, Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Estimated to produce	Particular of any property held as security for payment of bill or note, etc.
<b>Total:</b>					

---

Failli

---

7ième jour de janvier 2016

Date

Liste "G"  
Immeubles et biens réels appartenant au Failli  
9150-3318 Québec inc.

No	Description de la propriété, Nature du droit du Failli, Qui en détient le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges		Valeur de rachat ou surplus
			nom, adresse	montant	
<b>Total:</b>					

---

Failli

---

7ième jour de janvier 2016

Date

Liste "H"

Biens

9150-3318 Québec inc.

No	Nature des biens	Endroit où les biens sont situés, Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être réalisés
1	Autres biens	Améliorations locatives 330, boul. Binette, Saint-Eustache, Québec, Canada, J7P 5V5	\$11,870.00	\$1.00
<b>Total:</b>			<b>\$11,870.00</b>	<b>\$1.00</b>

\_\_\_\_\_  
Failli

\_\_\_\_\_  
7ième jour de janvier 2016

Date

Si la réception est par voie électronique, l'original signé du formulaire est conservé par le syndic / l'administrateur du dossier



Dossier n° :

## Preuve de réclamation

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition, ou de l'avis d'intention, ou le séquestre) de :

*9150-3318 Québec inc. (41-2074932)*

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante

Créancier : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### Je certifie ce qui suit:

1. Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou je suis \_\_\_\_\_ (préciser le poste ou la fonction), de \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier).
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
3. Le débiteur était, à la date de la faillite (ou à la date de la mise sous séquestre ou, s'il s'agit d'une proposition, à la date du dépôt de l'avis d'intention ou, à défaut, de la proposition), soit le 8<sup>ième</sup> jour de janvier 2016, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)
4. Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises

**Réclamation non garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$** (autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :

- Pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi. (Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire)
- Pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

**Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après: (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant)

**Réclamation garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$**

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteur à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après: (Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que

vous lui attribuez, et annexe une copie des documents relatifs à la garantie.)

- Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de \_\_\_\_\_ \$**  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)
- Réclamation d'un salarié au montant de \_\_\_\_\_ \$**  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.
- Réclamation d'un employé relative au régime de pension au montant de \_\_\_\_\_ \$**  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.
- Réclamation contre les administrateurs au montant de \_\_\_\_\_ \$** (À compléter lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après:  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant)
- Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de \_\_\_\_\_ \$**  
J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après:  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
5. Au meilleur de ma connaissance,  **je suis lié** (ou le créancier susnommé est lié) ou  **je ne suis pas lié** (ou le créancier susnommé n'est pas lié) au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.
6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi : (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)
7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'un particulier.)  
 Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.  
 Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté à \_\_\_\_\_ (ville) cette \_\_\_\_\_ (journée) de \_\_\_\_\_ (mois), \_\_\_\_\_ (année)

\_\_\_\_\_  
Signature de Créancier ou un Officier Autorisé

\_\_\_\_\_  
Témoin

Note: Si un affidavit est joint au présent formulaire, s'il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

Avertissements: Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie. Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

# FORMULAIRE DE PROCURATION

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition, ou de l'avis d'intention, ou le séquestre) de 9150-3318 Québec inc. (débiteur)

Je, \_\_\_\_\_ (nom de créancier ou un officier autorisé), de \_\_\_\_\_ (ville), créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme \_\_\_\_\_ (nom de la personne nommée), de \_\_\_\_\_, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place (ou n'étant pas habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place).

Date le \_\_\_\_\_ (jour) de \_\_\_\_\_ (mois), \_\_\_\_\_ (année), dans la ville de \_\_\_\_\_ (ville), dans la province de \_\_\_\_\_ (province).

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoïn

Par

\_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

## Procuration

La Loi sur la faillite et l'insolvabilité autorise qu'une preuve de réclamation soit préparée par l'agent dument autorisé d'un créancier, sans pour autant que ce dernier ait droit de vote à la première assemblée des créanciers ni qu'il ait le droit d'agir à titre de fondé de pouvoir des créanciers..

### Générale

- Un créancier peut voter en personne ou par procuration;
- Un débiteur ne peut voter par procuration à aucune assemblée de ses créanciers;
- Le syndic peut être nommé fondé de pouvoir de tout créancier;
- À l'assemblée des créanciers, une société peut voter par l'intermédiaire d'un agent dument autorisé;
- Pour qu'une personne dument autorisée ait le droit de voter, elle doit elle-même être créancière ou détenir une procuration en règle. Le nom du créancier doit paraître sur la procuration.

## Avis de contrôle pour les Preuves de Réclamations

Cette liste de vérification est fournie pour vous aider à préparer la Preuve de Réclamation (formulaire 31) ci-jointe et, au besoin, la procuration (formulaire 36). Veuillez vérifier chacun des points mentionnés. Chaque créancier doit prouver sa réclamation, faute de quoi il n'a pas droit de partage dans la distribution qui peut être opérée.

### Générale

- La signature d'un Témoïn est exigée.
- La réclamation doit être signée personnellement par l'individu qui complète la déclaration.
- Inscrivez l'adresse complète pour expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation.
- Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant indiqué sur la preuve de réclamation.

### Paragraphe (1) de la Preuve de Réclamation

- Le créancier doit fournir la raison sociale complète de la société ou de l'entreprise.
- Si l'individu qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, il doit inscrire sa position ou son titre.

### Paragraphe (3) de la Preuve de Réclamation

- Un relevé détaillé du compte doit être joint à la Preuve de Réclamation en incluant la date, le numéro et le montant de toutes les factures et tous les frais, incluant également la date, le numéro et le montant de tous les paiements ou crédits. Un relevé de compte n'est pas complet s'il commence avec un solde d'ouverture.

### Paragraphe (4) de la Preuve de Réclamation

- Le créancier non garanti prioritaire doit spécifier la nature particulière de sa créance qui lui donne droit à une priorité ainsi que le calcul détaillé de celle-ci.
- Le créancier garanti doit indiquer sur une feuille annexée le détail de chaque garantie, sa valeur estimative et la date ou elle a été accordée ou autres détails à l'appui de sa réclamation, et joindre les documents relatifs à la garantie.
- Concernant une réclamation suite à une réalisation de bail ou contre un courtier en valeur mobilière, le créancier doit fournir tous les détails de sa créance, y compris les calculs s'y rapportant.

### Paragraphe (5) de la Preuve de Réclamation

- En vertu de la définition de l'article 4 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, tous les demandeurs doivent indiquer s'ils sont liés ou non liés avec le débiteur, en cochant la phrase appropriée.

### Paragraphe (6) de la Preuve de Réclamation

- Tous demandeurs doivent inclure une liste des paiements ou crédits reçus ou attribués comme suit:
- Au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, si le créancier et le débiteur ne sont pas des « personnes liées »;
- Au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées ».